

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 129 (2003)  
**Heft:** 13: Anesthésie + ingénierie

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

<b>Formation continue - « Biodiversité forestière : l'importance du geste technique »</b>	12 septembre 2003	Chavornay	François Godi, Ch. du Francoz 11, CH - 1038 Bercher <www.sia-forêt.ch>, ggconsulting@vtx.ch
Conférence - Développement durable : Le volet social du DD, le réseau Philas, la Déclaration de Berne	17 septembre 2003 10h00	Lausanne, DINF, Salle P001	SBMA/DINF, Mme Béguin, Pl. Riponne 10, CH - 1014 Lausanne, tél. 021 316 73 01, fax 021 316 73 47, florence.beguin@sb.vd.ch
<b>Salon ENTSORGA - Traitement des déchets</b>	23-27 septembre 2003	Cologne (D)	Koelhmesse GmbH, Messeplatz 1, D - 50679 Cologne <www.koelhmesse.de>, info@koelhmesse.de
Forum Ecoparc - « Faut-il construire pour trente ans ? »	26 septembre 2003	Neuchâtel, OFS	Ecoparc, Espace de l'Europe 3a, CH - 2002 Neuchâtel <www.ecoparc.ch>, com@ecoparc.ch
Exposition - « La nuit des musées »	27 septembre 2003	Lausanne	Ville de Lausanne, <www.lausanne.ch>
Conférence, expo et forum - BioTechnica Hannover	7-9 octobre 2003	Hannovre (D)	Hannover Fairs USA, tél. + fax 310-410-9396, msolomon@hfusa.com, efoster@hfusa.com
Conférence - Développement durable : Un test d'outils	8 octobre 2003 10h00	Lausanne, DINF, Salle P001	SBMA/DINF, Mme Béguin, Pl. Riponne 10, CH - 1014 Lausanne, tél. 021 316 73 01, fax 021 316 73 47, florence.beguin@sb.vd.ch
Journée CSFF - « Innovation in building envelopes and environmental systems »	9 octobre 2003	Lausanne, EPFL	Eric Barman, RC System Aulfront Sàrl, ZI « La Guérite » CH - 1541 Sévaz Tél. 079 507 61 93 - 026 663 99 66
Exposition - Tripoli, vivre et habiter avec les mineurs italiens du tunnel	vernissage le 16 octobre 2003 19h00	Granges, Musée historique	Ville de Granges, Journées du logement, Office fédéral du logement, tél. 032 654 91 11
Exposition - L'art dans l'espace public avec les mineurs italiens du tunnel	vernissage le 18 octobre 2003 17h00	Granges, Kunsthaus	Ville de Granges, Journées du logement, Office fédéral du logement, tél. 032 654 91 11
Séminaire - Logement et intégration sociale	28 octobre 2003	Granges, Parktheater	Ville de Granges, Journées du logement, Office fédéral du logement, tél. 032 654 91 11
Débat - Fin de la densification ? Pourquoi les aspirations politiques vont-elles à contre-courant des principes prônés par les planificateurs ?	4 novembre 2003	Granges, Kunsthaus	Ville de Granges, Journées du logement, Office fédéral du logement, tél. 032 654 91 11
Foire internationale du mobilier - « Neue Räume 03 »	4-9 novembre 2003	Zürich-Oerlikon, ABB Halle 550	NR Neue Räume AG, Zweierrstrasse 35, CH - 8004 Zürich <www.neueraeume.ch>, info@neueraeume.ch
Foire « Sicherheit 2003 - Fire, safety, security »	11-14 novembre 2003	Zürich Oerlikon, Foire de Zurich	<www.sicherheit2003.ch>, info@sicherheit2003
Conférence - Développement durable : Le fil rouge	19 novembre 2003 10h00	Lausanne, DINF, Salle P001	SBMA/DINF, Mme Béguin, Pl. Riponne 10, CH - 1014 Lausanne, tél. 021 316 73 01, fax 021 316 73 47, florence.beguin@sb.vd.ch
4 <sup>e</sup> Foire Suisse Maison et Minergie	27-30 novembre 2003	Berne, BEA, Halles 210 et 220	BEA Bern expo <www.beaexpo.ch>

## MAULER SA - INGÉNIEURS CIVILS

cherche un(e)

### ingénieur(e) en génie rural EPF

avec quelques années d'expérience

#### Domaine d'activité :

- Epuration des eaux – PGEE
- Environnement

Date d'entrée: immédiate ou à convenir

#### Offre écrite à adresser à :

Mauler SA ingénieurs civils  
Rue de la Chapelle 27 – 2034 Peseux  
[www.mauler-ing.ch](http://www.mauler-ing.ch)

# ETAT DE GENÈVE DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT ET DU LOGEMENT

## AVIS DE CONCOURS POUR UNE ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE ET DE COMMERCE POST-OBLIGATOIRE LE ROLLIET

Procédure ouverte soumise à l'Accord GATT/OMC sur les marchés publics et à l'AIMP

Concours à deux degrés respectant le règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142 (1998)

### 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

#### 1.1 Organisateur de la procédure:

Etat de Genève – DAEL – Direction des bâtiments  
Service des constructions scolaires et diverses  
Rue David-Dufour 5 – Case postale 22  
1211 Genève 8

### 2. OBJET DU MARCHÉ

#### 2.1 Nom du projet:

Projet de construction d'une Ecole de Culture Générale et de Commerce Post-Obligatoire Le Rolliet.

#### 2.2 Genre de prestations de concours:

Architecture, conseils et études techniques.

#### 2.3 Référence du dossier:

POSTOBLIGATOIRE LE ROLLIET.

#### 2.5 Description sommaire du projet et du marché:

La capacité prévue est d'environ 850 élèves avec 260 adultes. La surface brute de plancher est comprise entre 25 000 et 27 000 m<sup>2</sup>. Le premier degré du concours correspond aux prestations d'architectes pour une recherche de parti. Le second degré correspond aux prestations d'un pool de mandataires pluridisciplinaire, composé d'architectes, d'ingénieurs civils, d'ingénieurs CVSE, d'un spécialiste en façades, d'architecte-paysagiste et d'acousticien.

#### 2.6 Lieu de réalisation du projet:

Canton de Genève – Commune de Plan-les-Ouates – Site du Rolliet.

#### 2.7 Délai de réalisation du projet:

Début du mandat: avril 2004

Devis général: décembre 2004

Fin des travaux: juin 2008

#### 2.8 Marché:

Un seul marché sans lot.

#### 2.9 Dossiers partiels:

Pas admis.

#### 2.10 Variantes:

Pas admises.

### 3. CONDITIONS

#### 3.1 Conditions générales de participation:

En rendant le projet au 1<sup>er</sup> degré, le concurrent s'engage sur l'honneur au respect absolu des conditions exigées au chapitre 3.2 ci-dessous. Au deuxième degré, ne seront retenus que les concurrents qui fourniront, dans les 30 jours et pour chaque membre du pool de mandataires pluridisciplinaire précité, les attestations demandées au chapitre 3.2 ci-dessous. La constitution d'un pool de mandataires pluridisciplinaire est impérative pour le 2<sup>e</sup> degré.

#### 3.2 Justificatifs requis pour remplir les conditions générales:

Selon articles 25, 26 et 28 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics de construction (L 6 05.01).

#### 3.3 Critères d'aptitude:

Le concours est ouvert à tous les architectes (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés) et les ingénieurs (2<sup>e</sup> degré) établis et diplômés en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, qui offre la réciprocité aux mandataires suisses, les conditions sont précisées dans le programme du concours.

#### 3.4 Preuves à fournir pour remplir les critères d'aptitude:

En même temps que les preuves à fournir pour remplir les conditions de participation, le candidat fournira pour chaque membre de la candidature une copie du ou des diplômes des personnes responsables.

#### 3.5 Critères de jugement:

Conformément aux critères cités dans le dossier.

#### 3.6 Association de bureaux:

Admise. Tous les membres doivent respecter les conditions de participation et les critères d'aptitude.

#### 3.7 Sous-traitance:

Admise. Au-delà de 30 % le sous-traitant doit également respecter les conditions.

#### 3.8 Obtention des documents de concours:

A l'adresse suivante: M. Claude Zuber, Architecte EPF SIA AGA, Case postale 1849, 1227 Carouge. Par lettre signature à l'adresse ci-dessus, avec copie du récépissé attestant du versement non remboursable d'un montant de CHF 100.– ou E 66.– sur le compte de l'Etat de Genève au CCP 12-7721-7 avec mention « Concours Le Rolliet ». Le programme du concours et un plan du site indiquant le périmètre du concours sont consultables sur la page du canton de Genève à l'adresse web [www.simap.ch](http://www.simap.ch), rubrique appel d'offres, service/concours dès le 27 juin 2003.

#### 3.9 Remise des dossiers:

Les dossiers devront être remis au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2003 à 16h à l'adresse du chapitre 1.1. Les projets reçus après le délai seront exclus du jugement.

#### 3.10 Calendrier du déroulement du concours:

- Inscriptions: dès le 24 juin 2003
- Délai pour les inscriptions et l'obtention des documents: 25 août 2003
- Délai pour les questions des candidats: 14 juillet 2003
- Réponses du jury: dès le 28 juillet 2003
- Remise du programme 2<sup>e</sup> degré: novembre 2003

#### 3.11 Négociations:

Pas admises.

#### 3.12 Langue des documents de concours:

Le français.

#### 3.13 Langue acceptée pour la remise du projet et pour l'exécution du marché:

Le français.

### 4. AUTRES INFORMATIONS

#### 4.1 Noms des membres du jury et des experts:

Président	M. Luca ORTELLI	Architecte Lausanne – Professeur EPFL
Vice-président	M. François REINHARD	Etat de Genève DAEL/Direction des bâtiments
Membres	M. Juerg WEBER M. Jacques Xavier AYMON M <sup>me</sup> Ariane WIDMER M. Claude ZUBER M. Marcos WEIL M <sup>me</sup> Anne-Marie LOEILLET M. Eric BIELER M. Xavier DE RIVAZ M. Laurent SEYDOUX M. Pascal CHOBIAZ	Architecte, Zurich Architecte, Genève Architecte, Lausanne Architecte, Genève Urbaniste, Architecte-paysagiste, Genève Architecte, Etat de Genève DAEL Architecte, Etat de Genève DIP Etat de Genève DAEL Conseiller administratif, Plan-les-Ouates Conseiller administratif, Lancy
Suppléants	M. Marc ANDRIE M. Jacques PENA M <sup>me</sup> Marta PERUCCHI-GRAF M. Philippe ROSSE	Architecte, Etat de Genève DAEL Architecte, Genève Architecte, Etat de Genève DIP Architecte, Genève

**Experts**

M. Patrick VALLAT	Etat de Genève, Délégué aux Marchés Publics
M. Daniel CHEMINAT	Etat de Genève DAEI/Economiste de la construction
M. Jean-Marc DUBOST	Etat de Genève, Ingénieur CVSE
M. Alain MATHEZ	Etat de Genève, DAEI
M. Emile SPIERER	Etat de Genève, DIAE/Service cantonal de l'énergie
M. Jean-Pierre BETTIOL	Etat de Genève DIP
M. Régis LARUE	Commune de Plan-les-Ouates
M. Jean-Pierre COTE	Commune de Lancy
M. Christophe MERCIER	Architecte Expert SNARC, Epalinges
M. Richard de SENARCLENS	Etat de Genève DAEI/Ingénieur Expert SNARC
M. Aurelio MUTTONI	Ingénieur civil Professeur EPFL, Lausanne

**4.2 La décision du jury a-t-elle force obligatoire pour l'adjudicateur?:**

NON – Conformément à l'art. 22.3 du règlement SIA 142, le jury peut recommander pour une poursuite du travail un projet faisant l'objet d'une mention, à condition qu'il se trouve au 1<sup>er</sup> rang et que la décision du jury soit prise à l'unanimité.

**4.3 Planche de prix:**

Le jury dispose d'une somme globale de CHF 400 000.– HT dont une partie est répartie de manière égale entre les participants admis au jugement du 2<sup>e</sup> degré. Le solde sera attribué pour des prix et mentions éventuelles.

**4.4 Droits des candidats à une indemnité fixe:**

NON.

**4.5 Règles concernant l'anonymat:**

Tous les documents et emballages du projet porteront la mention «Concours Ecole de Culture générale et de Commerce Post-Obligatoire Le Rolliet/Etat de Genève» et une devise dactylographiée qui sera reportée sur une enveloppe cachetée contenant la fiche d'identification, sur laquelle figurent à nouveau la devise, ainsi que les noms des auteurs et des collaborateurs ayant participé au concours.

**4.6 Genre et ampleur des études supplémentaires ou des autres marchés devant être adjugés conformément au programme du concours:**

L'adjudicateur à l'intention de confier les mandats complets des prestations ordinaires telles que définies dans les règlements SIA, à l'auteur (architecte, ingénieur civil et ingénieurs spécialistes) du projet recommandé par le jury, sous réserve de l'acceptation des crédits d'études, de construction, des autorisations de construire, des délais référendaires et des demandes de modifications qui pourraient être demandées par l'adjudicateur. Les modalités précises du mandat seront définies à ce moment-là.

**4.7 Conditions pour les candidats des pays n'ayant pas signé l'accord OMC sur les marchés publics:**

Ils ne sont pas autorisés à participer au présent concours en tant que membre d'une candidature.

**4.8 Conditions particulières régissant la procédure:**

Si l'adjudicateur estime que le groupe lauréat ne dispose pas des compétences nécessaires en matière d'exécution et de suivi de chantier, ou que celles-ci s'avèrent insuffisantes, ou encore dans le but de garantir un développement du projet dans le sens des objectifs visés, de la qualité, des délais et des coûts, l'adjudicateur se réserve le droit de demander de compléter et tout temps le pool pluridisciplinaire avec des spécialistes choisis par l'auteur du projet et agréés par l'adjudicateur.

**4.9. Publication officielle faisant foi:**

Feuille des avis officiels du canton de Genève du 23 juin 2003.

**4.10 Autres indications:**

L'inscription pour le 1<sup>er</sup> degré s'adresse exclusivement aux architectes.

**4.11 Indications des voies de recours:**

Seule la décision d'adjudication qui suit le jugement du concours est sujette à recours dans les 10 jours qui suivent la notification par écrit de la décision, ceci auprès du Tribunal administratif du canton de Genève.

## NOUVEAU CYCLE POSTGRADE

### Projets territoriaux et mutations spatiales

**Conditions d'admission**

Etre titulaire d'un diplôme EPF  
ou d'un titre universitaire reconnu équivalent.

**Durée des études**

Une année à plein temps.  
Possibilité d'une formation à temps partiel.

**Formation interdisciplinaire**

Réalisée en collaboration avec les associations  
professionnelles d'aménagistes et d'urbanistes.

**Titre**

diplôme d'études postgrades EPF.

**Début des cours**

20 octobre 2003

**Délai d'inscription**

30 juillet 2003

**Information et inscription**

021 693 73 28

<http://enac.epfl.ch>



ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Institut des hautes études  
en administration publique

**idheap**



SD INGÉNIERIE LAUSANNE SA

recherche un

## INGÉNIEUR CIVIL EPF

Minimum 10 ans d'expérience

### Direction de projet Direction de travaux

**Domaines d'activités :**

génie civil, ouvrage d'art, soutènements,  
travaux souterrains.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

**Offres à adresser à :**

SD INGÉNIERIE LAUSANNE SA

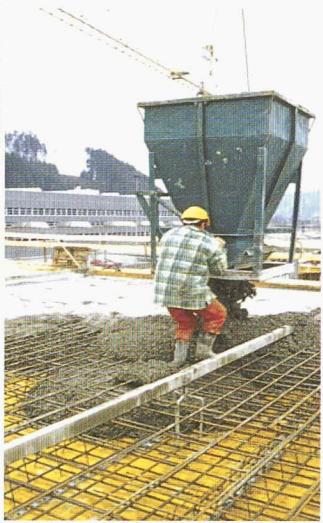
Place Chauderon 3, case postale 849

1000 Lausanne 9

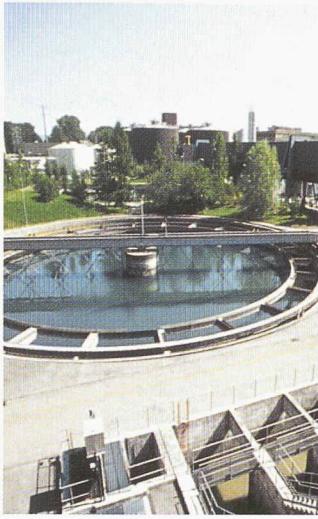
ou par e-mail à : [m.dory@sdingenierie.com](mailto:m.dory@sdingenierie.com)

# Construction

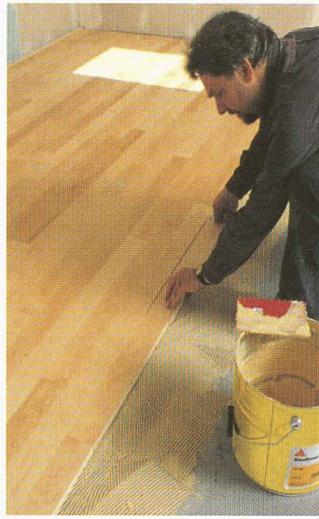
# Sika offre des solutions adaptées dans tous les domaines de la construction



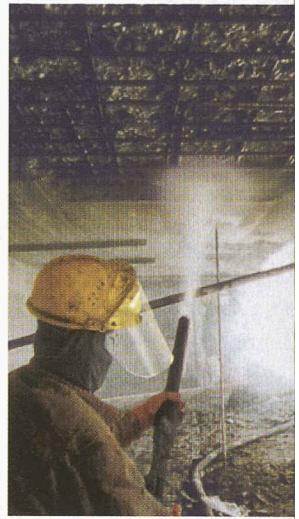
- Fabrication de béton et de mortier



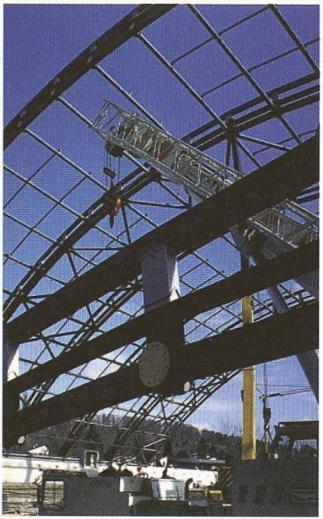
- Etanchéité



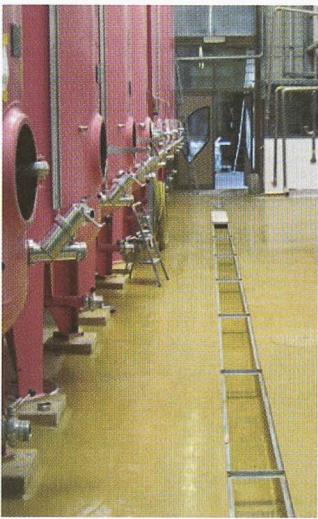
- Collage



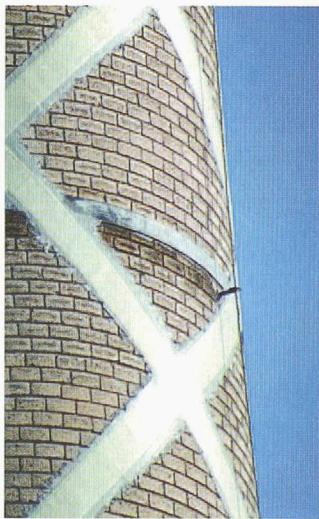
- Réfection et protection du béton



- Protection anticorrosion et protection ignifuge



- Revêtements de sols



- Renforcement statique



- Systèmes d'étanchéité pour joints

## Profitez du savoir de nos conseillers techniques

Plus de 70 conseillers techniques, conseillers ingénieurs et démonstrateurs résolvent chaque jour de problèmes complexes dans toute la Suisse. Utilisez ces compétences pour de meilleures solutions. Contact simple et rapide au numéro de téléphone gratuit 0800 81 40 40 ou par internet [www.sika.ch](http://www.sika.ch)



Sika Schweiz AG

Conseils techniques 0800 81 40 40, Numéro gratuit pour vos commandes 0800 82 40

